

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2016-048
Direction de l'urbanisme
Service de la planification et de l'aménagement du territoire
Objet : Adoption du Second projet de règlement RV-2015-15-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H2210, rue Foisy, secteur Lévis)
Date : Le 1^{er} février 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 21 janvier 2016, la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement (CCUA) tenait une assemblée publique de consultation relativement au Projet de règlement RV-2015-15-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement. Ce projet de règlement a pour objet l'agrandissement de la zone H2210 à même une partie de la zone H2215. L'agrandissement de la zone H2210 permettra la construction d'une habitation multifamiliale (12 logements) (H10) sur le lot 5 038 371 du cadastre du Québec situé dans la zone H2215 (Annexe 1 : Plans de localisation).

Assemblée publique***Consultation publique sur le Projet de règlement RV-2015-15-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (rue de la Falaise)***

Le président explique le Projet de règlement RV-2015-15-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, les modifications proposées ainsi que leurs effets sur les règlements d'urbanisme de la Ville.

Il indique que ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Il s'agit d'une disposition contenue à l'article 1 du projet de règlement, tel qu'indiqué au document déposé à l'entrée de la salle.

Le président explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de formuler une demande pour que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

Il mentionne qu'un document énonçant les conditions de validité des demandes et les conditions générales pour être considérée comme « personne intéressée » au sens de la loi est disponible à l'entrée de la salle.

Il invite les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à le faire. Aucun commentaire n'est exprimé.

Recommandation de la CCUA-2016-00-02

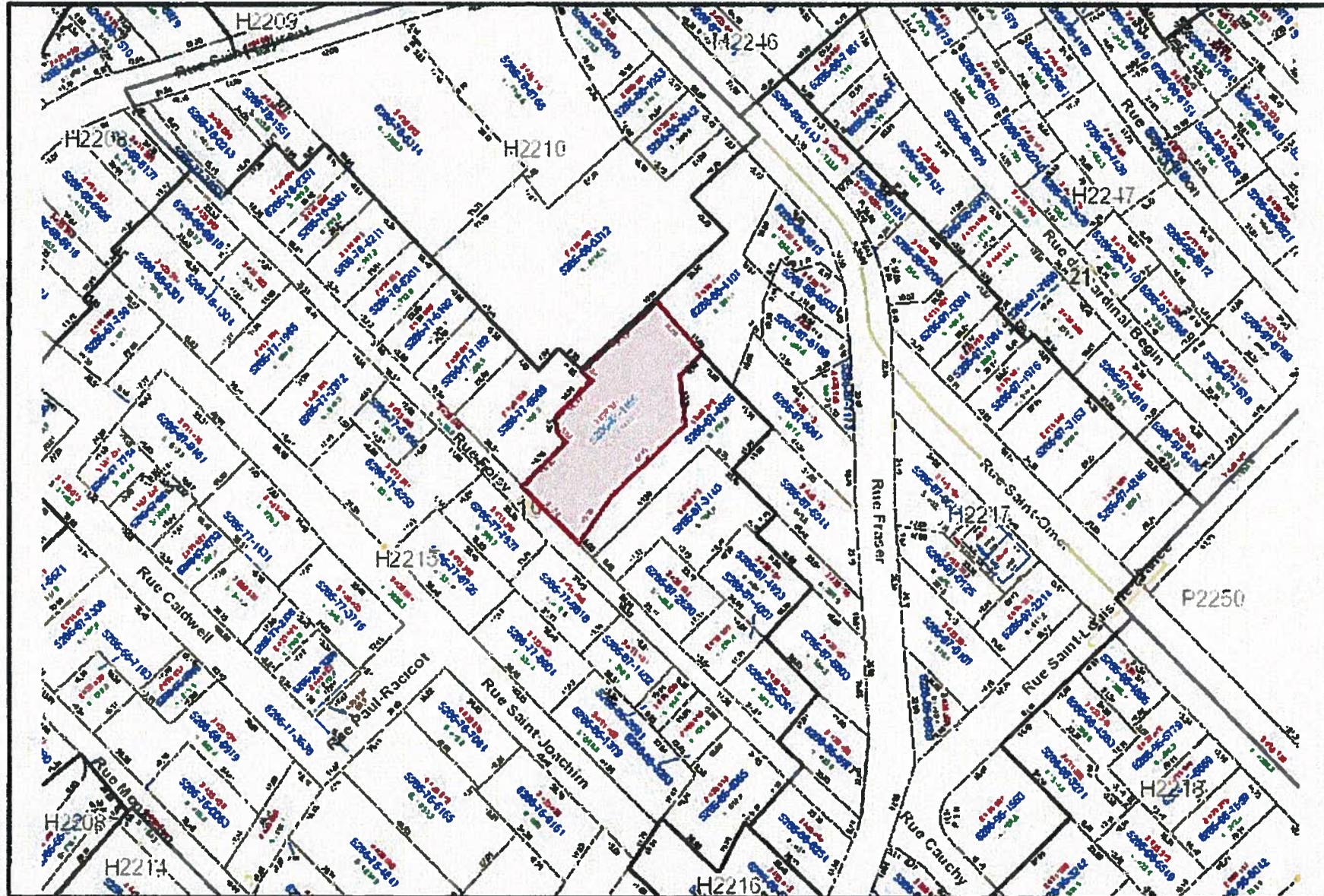
Les membres de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement recommandent, à l'unanimité, au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville l'adoption du Second projet de règlement RV-2015-15-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-12-97 lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 21 décembre 2015.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A



Lot visé
 Lot 5 038 371

05/10/2015 12:01:19



Ville de Lévis: Cette carte n'a aucune valeur légale.





Conseil de la Ville

Projet de règlement RV-2015-15-27 modifiant le
Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

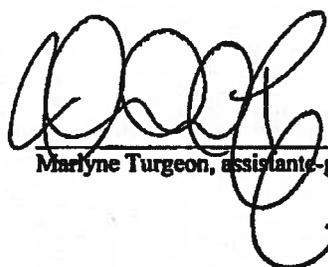
LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **Plan de zonage**

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone H2210 à même une partie de la zone H2215, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 21 décembre 2015


Gilles Lchoyillier, maire


Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE

